

Diagnostiquer pour agir



Un diagnostic territorial socio-économique (DTSE) est une étape dans la construction d'un projet de territoire dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, qu'il s'agisse de la révision d'un SAGE, de la mise en place d'une aire d'alimentation de captage ou d'une opération de restauration. Le DTSE a pour objectif principal de générer les informations nécessaires à la prise de décision et à la mise en place de plans d'action efficaces. **Il vise à comprendre le territoire, à se positionner en tant qu'acteur et à prendre conscience de sa position en tant que partie prenante dans le jeu d'acteurs.** Il contribue ainsi à la construction d'une stratégie d'action. Le DTSE est donc un outil pratique de soutien pour les maîtres d'ouvrage qui s'engagent dans une **démarche de projet territorial** dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques.

« Le diagnostic socio-économique doit permettre de comprendre l'organisation des usages sur la vallée de l'Ibie et leurs interactions avec les milieux naturels. Il doit également analyser les dynamiques existantes et à venir pour les différents usages, ainsi que les conflits potentiels et les points forts du territoire. » *Parole de terrain (DTSE Ibie, 2012)*

Le diagnostic territorial socio-économique se situe en **amont du projet**, dans la phase d'état des lieux. Il se décompose en 4 étapes.

Il permet d'**identifier quelques éléments clés** avant de se lancer : choix du porteur de projet qui va jouer un rôle clé dans la conduite du projet ; définition d'un calendrier permettant de marquer les différentes étapes et de maintenir dans le temps la mobilisation des acteurs, rédaction du cahier des charges en cas d'externalisation de la demande, choix méthodologiques - tel forme de diagnostic pour tel résultat), organes de pilotage ou de consultation à mettre en place pour élaborer le diagnostic ... -

Il permet de **caractériser le territoire** en proposant un état des lieux du territoire. Il aide ainsi le porteur de projet à l'identification des thèmes à aborder, des ressources techniques, sociales, et économiques du territoire et à l'identification des personnes ressources. Cette étape est indispensable, par exemple, pour choisir les indicateurs pertinents à partir des enjeux préalablement définis et à la mise en valeur de certaines données notamment si on veut inscrire le projet dans l'histoire du territoire.

Il permet de **caractériser les acteurs** en les identifiant et en mettant en avant les enjeux partagés. C'est pourquoi le DTSE s'inscrit dans la panoplie des démarches permettant de prévenir les conflits. Cette étape repose donc sur l'interrogation par questionnaire des personnes préalablement identifiées. C'est une étape indispensable pour accompagner la mise en place des processus de participation et à l'analyse des résultats.

L'ensemble de ces trois étapes permet enfin d'**élaborer les choix et orientations stratégiques** poursuivies. L'ensemble des résultats préalablement obtenus sont analysés de façon à **mettre en lumière les Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces** (AFOM) du territoire quant à la conduite du projet.

Les méthodes existantes de conduite d'un DTSE sont nombreuses. Pour autant, chacune répond à des logiques propres et vise des résultats disparates. L'ensemble de ces subtilités, fonction des choix méthodologiques qui seront faits, ne sont pas toujours bien maîtrisés.